

Recueil des actes administratifs

■ n° 336

22 janvier 2021

Pages 8567 à 8580

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Délibérations

Délibération n° 2021-01-12-3 du 12 janvier 2021 relative à l'élection de la vice-présidente du conseil d'administration de La Rochelle Université.....	8570
Délibération n° 2021-01-14-2-1-CAC du 14 janvier 2021 relative à l'élection de la vice-présidente Formation et vie universitaire.....	8570
Délibération n° 2021-01-14-2-2-CAC du 14 janvier 2021 relative à l'élection du vice-président Recherche.....	8570
Délibération n° 2021-01-14-3-CAC du 14 janvier 2021 relative à l'élection du vice-président étudiant.....	8571
Délibération n° 2021-01-14-4-1-CAC du 14 janvier 2021 relative à l'élection du directeur du Pôle licences Collegium.....	8572
Délibération n° 2021-01-14-4-2-CAC du 14 janvier 2021 relative à l'élection du préfigurateur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent.....	8572

Arrêtés

Arrêté n° 2021-40 du 11 janvier 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré.....	8573
Arrêté n° 2021-41 du 11 janvier 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Mathématiques.....	8573
Arrêté n° 2021-42 du 11 janvier 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Histoire géographie.....	8574
Arrêté n° 2021-43 du 11 janvier 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Sciences de la vie et de la Terre.....	8574
Arrêté n° 2021-44 du 11 janvier 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la deuxième année de master du domaine Sciences, Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré.....	8575
Arrêté n° 2021-45 du 11 janvier 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la deuxième année de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Mathématiques.....	8575
Arrêté n° 2021-46 du 11 janvier 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la deuxième année de master du domaine Sciences, Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Histoire géographie.....	8576
Arrêté n° 2021-47 du 11 janvier 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la	

deuxième année de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Science de la vie et de la Terre.....8577

Arrêté n° 2021-52 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université.....8577

Délibérations

Délibération n° 2021-01-12-3 du 12 janvier 2021 relative à l'élection de la vice-présidente du conseil d'administration de La Rochelle Université

Séance du 12 janvier 2021

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3,
Vu les statuts de l'université,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ À UN VOTE À BULLETIN SECRET

PROCLAME Madame Isabelle Sueur élue vice-présidente du conseil d'administration de La Rochelle Université, à l'issue du premier tour de scrutin, avec 25 voix pour, 5 voix contre, 4 blancs/nuls.

Fait à La Rochelle, le 12 janvier 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Délibération n° 2021-01-14-2-1-CAC du 14 janvier 2021 relative à l'élection de la vice-présidente Formation et vie universitaire

Séance du 14 janvier 2021

LE CONSEIL ACADÉMIQUE

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-4,
Vu les statuts de l'université,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ À UN VOTE À BULLETIN SECRET

PROCLAME Madame Armelle Prigent élue vice-présidente Formation et vie universitaire de La Rochelle Université, à l'issue du premier tour de scrutin, avec 44 voix pour, 9 voix contre, 3 blancs/nuls.

Fait à La Rochelle, le 14 janvier 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Délibération n° 2021-01-14-2-2-CAC du 14 janvier 2021 relative à l'élection du vice-président Recherche

Séance du 14 janvier 2021

LE CONSEIL ACADÉMIQUE

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-4,
Vu les statuts de l'université,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ À UN VOTE À BULLETIN SECRET

PROCLAME Monsieur Christian Inard élu vice-président Recherche de La Rochelle Université, à l'issue du premier tour de scrutin, avec 36 voix pour, 16 voix contre, 4 blancs/nuls.

Fait à La Rochelle, le 14 janvier 2021.

Le président

Jean-Marc Ogier

Délibération n° 2021-01-14-3-CAC du 14 janvier 2021 relative à l'élection du vice-président étudiant**Séance du 14 janvier 2021**

LE CONSEIL ACADÉMIQUE

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-4,

Vu les statuts de l'université,

Vu le procès-verbal de dépouillement annexé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ À UN VOTE À BULLETIN SECRET

PROCLAME Monsieur Léo-Onam Otieno élu vice-président étudiant de La Rochelle Université, à l'issue du premier tour de scrutin, avec 34 voix.

Fait à La Rochelle, le 14 janvier 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier*Annexe***CONSEIL ACADÉMIQUE****Élection du vice-président étudiant de La Rochelle Université****Procès-verbal de dépouillement****Scrutin du 14 janvier 2021**

Nombre d'électeurs	60	
	1 ^{er} tour	2 ^e tour
Nombre de votants	55	-
Nombre de bulletins blancs et nuls	9	-
Nombre de suffrages exprimés	55	-

Résultats	1 ^{er} tour	2 ^e tour
ADJIBA Luc Arnel	12	-
OTIENO Léo-Onam	34	-

Observations :

Néant.

Fait à La Rochelle, le 14 janvier 2021.

Le président de l'université

Jean-Marc Ogier

Délibération n° 2021-01-14-4-1-CAC du 14 janvier 2021 relative à l'élection du directeur du Pôle licences Collegium

Séance du 14 janvier 2021

LE CONSEIL ACADÉMIQUE

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-4,

Vu les statuts de l'université,

Vu les statuts du Collegium,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ À UN VOTE À BULLETIN SECRET

PROCLAME Monsieur Olivier De Viron élu directeur du Pôle licences Collegium, à l'issue du premier tour de scrutin, avec 37 voix pour, 13 voix contre, 5 blancs/nuls.

Fait à La Rochelle, le 14 janvier 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Délibération n° 2021-01-14-4-2-CAC du 14 janvier 2021 relative à l'élection du préfigurateur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent

Séance du 14 janvier 2021

LE CONSEIL ACADÉMIQUE

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-4,

Vu les statuts de l'université,

Vu les statuts de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ À UN VOTE À BULLETIN SECRET

PROCLAME Monsieur Christian Inard élu préfigurateur de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent, à l'issue du premier tour de scrutin, avec 36 voix pour, 16 voix contre, 4 blancs/nuls.

Fait à La Rochelle, le 14 janvier 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêtés

Arrêté n° 2021-40 du 11 janvier 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré, pour la rentrée universitaire 2021-2022 est composé comme suit :

- > Frédéric Manconi, professeur agrégé, président
- > Jean René Cherouvrier, maître de conférences
- > Anne-Florence Blondeau, professeuse agrégée
- > Natacha Ferlac, professeuse des écoles
- > Laetizia Collin, professeuse agrégée

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 janvier 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-41 du 11 janvier 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Mathématiques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Mathématiques, pour la rentrée universitaire 2021-2022 est composé comme suit :

- > François Geoffriau, maître de conférences, président
- > Cyril Ospel, maître de conférences
- > Gilles Bailly-Maitre, maître de conférences
- > Fabienne Marotte, maîtresse de conférences
- > Laurent Le Floch, maître de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 janvier 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-42 du 11 janvier 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Histoire géographique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Histoire géographique, pour la rentrée universitaire 2021-2022 est composé comme suit :

- > Jean-Sébastien Noël, maître de conférences, président
- > Caroline Blondy, maîtresse de conférences
- > Sébastien Morillon, professeur agrégé

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 janvier 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-43 du 11 janvier 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Sciences de la vie et de la Terre

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Sciences de la vie et de la Terre, pour la rentrée universitaire 2021-2022 est composé comme suit :

- > Mickael Airaud, professeur agrégé, président

> Nathalie Hubert, professeuse agrégée.

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 janvier 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-44 du 11 janvier 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels pour l'accès à la deuxième année de master du domaine Sciences, Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines,

ARRÊTE

Article 1

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels, pour l'accès à la deuxième année du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré est composée pour l'année universitaire 2021-2022 de :

- > Frédéric Manconi, professeur agrégé, président
- > Jean-René Cherouvrier, maître de conférences
- > Anne Florence Blondeau, professeuse agrégée
- > Natacha Ferlac, professeuse des écoles
- > Laetizia Collin, professeuse agrégée

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 janvier 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-45 du 11 janvier 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels pour l'accès à la deuxième année de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Mathématiques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE**Article 1**

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, pour l'accès à la deuxième année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Mathématiques est composée pour l'année universitaire 2021-2022 de :

- > François Geoffriau, maître de conférences, président
- > Cyril Ospel, maître de conférences
- > Gilles Bailly Maître, maître de conférences
- > Fabienne Marotte maîtresse de conférences
- > Laurent Le Floch, maître de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 janvier 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-46 du 11 janvier 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la deuxième année de master du domaine Sciences, Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Histoire géographie

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines,

ARRÊTE**Article 1**

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, pour l'accès à la deuxième année du master du domaine Sciences Humaines et Sociales mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Histoire géographie est composée pour l'année universitaire 2021-2022 de :

- > Jean-Sébastien Noël, maître de conférences, président
- > Caroline Blondy, maîtresse de conférences
- > Sébastien Morillon, professeur agrégé

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 janvier 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-47 du 11 janvier 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels pour l'accès à la deuxième année de master du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Science de la vie et de la Terre

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels, pour l'accès à la deuxième année du master du domaine à Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré parcours Sciences de la vie et de la Terre est composée pour l'année universitaire 2021-2022 de :

- > Mickaël Airaud, professeur agrégé, président
- > Nathalie Hubert, professeuse agrégée

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 janvier 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-52 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le code de l'éducation, notamment son article R. 719-80,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté n° 2021-13 du 1er janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université,
Vu l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université,
Vu les statuts de l'université,

ARRÊTE

Article 1 – Délégation de signature

Délégation de signature est donnée aux agentes et agents reportés dans le tableau annexé au présent arrêté pour signer au nom du directeur de l'institut universitaire de technologie les opérations de visa, de validation électronique des engagements juridiques et de constatation du service fait dans les applications informatiques financières « FoRmULR » et « GFC-dépenses » de La Rochelle Université, en ce qui concerne les affaires intéressant l'institut universitaire de technologie.

Pour chaque délégataire, la délégation de signature et de validation est accordée sur l'entité ou les entités budgétaires renseignées dans le tableau annexé au présent arrêté, et pour toutes

les entités et lignes budgétaires en dépendant, dans les conditions définies aux articles suivants du présent arrêté.

Article 2 – Fonctionnement (hors mission) et équipement

La présente délégation de signature concerne :

- > les engagements juridiques quel que soit le montant ; au-delà de 10 000 euros HT, les engagements juridiques devront recueillir le visa du service achats/marchés,
- > la constatation du service fait,
- > la facturation de prestations externes,
- > toute attestation nécessaire dans le cadre des dépenses de fonctionnement (hors mission) et des dépenses d'équipement.

Article 3 – Missions

a) Missions sur et hors du territoire français métropolitain, hors zones dites « à risque » déconseillées par le Ministère des Affaires Étrangères.

La présente délégation porte sur :

- > les ordres de missions avec ou sans remboursement, hors zones dites « à risque » identifiées par le Ministère des Affaires Étrangères,
- > les autorisations d'invitation des personnes extérieures,
- > les états de frais de déplacements,
- > toute attestation nécessaire dans le cadre des déplacements,

b) Missions à l'étranger dans les zones dites « à risque », déconseillées par le Ministère des Affaires étrangères.

Les ordres de missions avec ou sans remboursement sont validés par le président de l'université ou le directeur général des services après visa du responsable de l'entité budgétaire, dans un délai de trois semaines avant la date de départ du missionnaire.

Article 4

L'arrêté n° 2021-13 du 1er janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université est abrogé.

Article 5 – Mesures d'exécution et de publicité

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 13 janvier 2021.

Le directeur
Cyrille Barthelemy

Annexe

Délégations de signature financière – Institut universitaire de technologie						
Nom	Prénom	CRB	SO	Sous SO	Num. délégation	Début
CHAZALON	ELODIE	CRB09	TC		2021-52	22/01/2021
CROTTEREAU	PHILIPPE	CRB09	INFO		2021-52	22/01/2021
DESAYVRE	SANDRINE	CRB09			2021-52	22/01/2021
DODOLIN	LUCILE	CRB09	TRANSVERSAL	COMM	2021-52	22/01/2021
DUMARTIN	THIERRY	CRB09	R&T		2021-52	22/01/2021
GENDRON	FABIEN	CRB09	GC CD		2021-52	22/01/2021
RABAH	ANNAIG	CRB09			2021-52	22/01/2021
SAFAR	MARTIAL	CRB09	GB		2021-52	22/01/2021
SAUZET	OLIVIER	CRB09	SIGE		2021-52	22/01/2021
SCELLENBAUM	GERARD	CRB09	GC CD		2021-52	22/01/2021

